Description des habitats dans le cadre du Sterf

Dans le protocole Sterf-eBMS, les habitats sont décrits selon une classification standardisée.

Deux cas de figures co-existent :

1 - Vous utilisez le site du Sterf-eBMS (site européen www.butterfly-monitoring.net)

2 - Vous utilisez une instance GeoNature disposant du module Sterf.

1. Vous utilisez le site du Sterf-eBMS (site européen www.butterfly-monitoring.net)

La liste d'habitats disponibles est commune à tous les pays européens, la voici telle qu'elle apparaît dans les menus déroulants du site :

- Agricole
- Chaparral (Maquis méditerranéen)
- Désert
- Barren (stérile)
- Ecotones (par exemple, lisière de forêt-prairie, haie/fossés dans les zones agricoles)
- Forêt
- Forêt arbustive
- Prairie
- Lande
- Jardins et parcs (urbains)
- Quartier résidentiel
- Zones humides (y compris les étangs, les lacs, les tourbières, les marais, etc.)
- Autres (p. ex. littoral, rochers/éboulis, mangrove, etc.)

2. Vous utilisez une instance GeoNature disposant du module Sterf

La liste d'habitats disponibles à la saisie est issue du STOC, et a été publiée avant l'intégration du Sterf au suivi européen. Cette liste est plus précise que la liste de l'eBMS.

La correspondance entre la liste des habitats Sterf et celle issue de l'eBMS est automatiquement faite lors du versement des données sur le site européen www.butterfly-monitoring.net.

Le détail que vous renseignez est conservé lors du versement des données dans le champ « Commentaire » de la base européenne.

Table de description des milieux en Annexe 1.

Si vous souhaitez obtenir la table des correspondances entre les deux liste (habitats Sterf -> habitats eBMS, ceux de l'eBMS étant moins précis), vous pouvez la trouver sur le site de Vigie-Nature.

Annexe 1 : Table de description des milieux

1e subdivision	2e subdivision	3e subdivision	4e subdivision
A. Forêt (arbres > 5m de hauteur)	a. Feuillus exclusifs	1. Sous-bois dense	a. Non perturbé
	b. Mixte dom. Feuillus (< 10% conifères)	2. Sous-bois clair	b. Peu exploité
	c. Mixte dom. conifères (< 10% feuillus	3. Clairière et lisière	c. Fortement exploité
	d. Conifères exclusif	4. Parc (arbres épars et prairies)	d. Pâturé
B. Buissons ou jeune forêt (< 5m de hauteur)	a. Feuillus exclusifs	1. Forêt de régénération ou taillis	a. Non perturbé
	b. Mixte dom. Feuillus (< 10% conifères)	2. Buissons calcicoles	b. Peu exploité
	c. Mixte dom. conifères (< 10% feuillus)	3. Lande arbustive non calcicole	c. Fortement exploité
	d. Conifères exclusifs	4. Garrigue (calcaire) (Méditerr)	d. Pâturé
		5. Maquis (non calcaire) (Méditerr)	
		6. Buissons de zones humides	
C. Pelouses, marais et lande	a. Pelouse calcaire sèche	1. Entouré de haies avec arbres	a. Non perturbé/non exploité
	b. Lande herbacé	2. Entouré de haies de buissons	b. Fauché
	c. Lande à bruyère	3. Entouré de ligne d'arbres sans haie	c. Pâturé
	d. Autres pelouses sèches	4. Avec buissons épars	
	e. Pelouse d'altitude	5. Sans buissons épars	
	f. Pelouse humide naturelle	6. Groupes isolés de 1-10 arbres	
	g. Pelouse inondée/marais pâturé	7. Autres limites de terrain (digue, fossé, mur, ...)	
	h. Tourbière		
	i. Roselière		
	j. Marais salant (halophile)		
	k. Autres zones humides ouvertes		
D. Milieux agricoles	a. Prairie cultivée	1. Entouré de haies avec arbres	a. Non exploité (jachère)
	b. Prairie non cultivée	2. Entouré de haies de buissons	b. Fauché
	c. Prairie / cultures mixtes	3. Entouré de ligne d'arbres sans haie	c. Pâturé
	d. Grandes cultures	4. Entouré de bandes herbeuses	d. Céréales
	e. Vergers / vignes / cultures maraîchères	5. Avec des groupes isolés de 1-10 arbres ?	e. Arbres fruitiers
	f. Autres types de cultures	6. Autre limite de terrain (digue, fossé, mur, ...)	f. Autres cultures
E. Milieux bâtis ou urbanisés	a. Zone urbaine résidentielle	1. Zones bâties prédominantes	a. Avec peu d'espaces verts (< 25 %)
	b. Zone urbaine industrielle	2. Jardin	b. Avec des espaces verts surtout composés de pelouses
	c. Zone suburbaine résidentielle	3. Parc public, zone de loisirs	c. Avec des espaces verts buissonnants (parterres, friches)
	d. Zone suburbaine industrielle	4. Bord d'une route (< 50 m)	d. Avec des espaces verts fortement arborés
	e. Zone rurale	5. Bord d'un chemin de fer (< 50 m)	e. Avec un (des) potager(s)
		6. Décharge d'ordures	
G. Rochers terrestres ou côtiers	a. Falaise	1. En montagne	a. À dominante calcaire avec végétation herbacée rase
	b. Eboulis, pente rocheuse	2. En bord de mer	b. À dominante calcaire avec végétation herbacée haute
	c. Carrière	3. En bord de lac ou de rivière	c. À dominante calcaire avec végétation buissonnante
	d. Autres sols rocheux	4. Autre	d. À dominante non calcaire avec végétation herbacée rase
			e. À dominante non calcaire avec végétation herbacée haute
			f. À dominante non calcaire avec végétation buissonnante